Groupement de Défense Sanitaire Apicole en Ile-de-France – G.D.S.A.I.F.

Siège social: 5, rue John Lennon – 78180 Montigny-le Bretonneux

Président : Etienne CALAIS eticalais@yahoo.fr

Conformément aux ordonnances du 25 mars et du 2 décembre 2020 qui ont autorisé les associations à reporter leur Assemblée générale et en modifier les modalités, les deux Assemblées Générales se sont tenues le 20 mars 2021 à 9h30, par Visio conférence, avec Zoom, comme il avait été décidé par le CA du GDSAIF, lors de sa réunion du 13 février 2021

- A 9 heures, celle de 2019 qui n'a pas eu lieu en 2020
- Et à 10 heures, celle de cette année
- Les convocations ont été envoyées le 5 mars par mail avec le lien pour avoir accès aux différents documents préparatoires de l'AG.
- Il avait été décidé de laisser voter jusqu'à 10h le jour des AG, pour ceux qui voteraient en ligne avec
 « Balotilo ». Cette opération a été supervisée par Alain GOULNIK, Membre du CA
- Pour ceux qui ont voté par courrier postal, leurs bulletins de vote envoyés avec les autres documents ont été dépouillés par Marie Claude PATINGRE, Secrétaire du CA, le 15 mars, comme prévu.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20/03/2021 à 9h00 pour l'année 2019

Le Président du GDSAIF, Etienne Calais, souhaite la bienvenue aux 32 participants connectés lors de l'ouverture.

Sans autre candidature, sont élus Etienne CALAIS Président de séance,

Marie Claude PATINGRE Secrétaire de séance et Alain GOULNIK Modérateur-Scrutateur, pour les deux Assemblées Générales qui vont se succéder.

Approbation du PV de l'AG 2019

Le PV de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 16 mars 2019 a été soumis aux votes des adhérents et adopté à 90% des votes

Rapport moral du président.

Remerciements à Corinne RIBIER, notre vétérinaire partie dans la Creuse. Bienvenue à Odile FAGE, diplômée DIE apiculture qui lui succède.

Les membres du CA sont à féliciter pour leur implication.

Les TSA et Référents Frelon sont des éléments importants sur le terrain.

503 adhérents en 2019. 8000 ruches

1266 APIVAR, 400 Apistan, 390 APILIFEVAR pour les commandes

Acide oxalique peu utilisé, mais en augmentation : 17 OXYBEE et 28 Apibioxal 35g.

Achats groupés en 2020 avec autres GDSA de la région : prix très compétitifs.

Ateliers très appréciés à l'AG de 2019

Réunion de formation sur hygiène et désinfection le 28.09.2019 : très concret.

Revue LSA: 60 abonnements: insuffisant. Revue la plus lue par les apiculteurs.

Déclarations de ruchers : nombre insuffisant par rapport à la réalité du terrain

Formation de 6 nouveaux TSA.

Récupération des cires. Important pour avoir des cires de qualité.

Procès des cires adultérées à ORLEANS fin 2019. Le GDSAIF s'est porté partie civile parce qu'un adhérent avait subi un gros préjudice et a obtenu 2000 euros, qui seront versés à notre avocat. Il y a eu appel de la décision. Les ciriers vont devoir être plus rigoureux. Merci à Marc ADRIAN, avocat, apiculteur,

qui a passé beaucoup de temps sur ce dossier. Les frais d'avocat devraient être récupérés si succès en appel.

Le GDSAIF est rentré à la section apicole de l'OVS (GDS régional LE MEE) ; Etienne CALAIS en est le président.

Frelon asiatique : régression en 2019, en raison des conditions climatiques. Ne pas crier victoire.

Commandes de médicaments : il faut beaucoup plus de rigueur pour simplifier le travail du trésorier et des secrétaires.

Le rapport moral a été soumis aux votes des adhérents et adopté à 90% des votes exprimés électroniquement et par correspondance.

Bilan financier

Présentation du compte de résultat 2019 et du bilan : **Annexe I tableaux de gauche** Le bilan financier soumis aux votes des adhérents et adopté à 88%.

Budget prévisionnel 2021

Voir Annexe II tableau de droite

Cotisations 2020

Proposition d'une cotisation unique en 2020 de 16 €.

La proposition soumise aux votes des adhérents est adoptée à 90%

Elections au CA et renouvellement du tiers sortant

Les membres du CA à renouveler sont :

- Etienne CALAIS, candidat à son remplacement
- Marie Claude PATINGRE, candidate à son remplacement
- Alban AUGE, candidat à son remplacement Les candidatures, soumises aux votes des adhérents, tous sont élus suivant tableau ci-dessous.

Fait à Andilly, le 22 mars 2021

Etienne Calais Président Marie Claude PATINGRE

Secrétaire

Alain GOULNIK

Modérateur, Scrutateur

Alaim God'nik

Tableau résultats du vote AG 2020

Approbation du PV de l'assemblée générale du 16 mars 2019
Approbation du rapport moral et d'activité de l'assemblée 2020
Approbation des comptes de résultat et du bilan arrêtés au 31 decembre 2019

Cotisation 2021 à 16 €

Election d'Etienne CALAIS Election de Marie Claude PATINGRE

Election d'Alban AUGE

	Vote par correspondance			Vote Balotilo			Vote consolidé				
	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst	votants	Pour	Contre	Abst	
S	8			125		14	147	133	0	14	90,0%
	8			124		15	147	132	0	15	90,0%
	8			122		17	147	130	0	17	88,0%
	8			124	3	12	147	132	3	12	90,0%
	7		1	128	1	10	147	135	1	11	92,0%
	7		1	128		11	147	135	0	12	92,0%
	7		1	126	2	11	147	133	2	12	90,0%

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20/03/2021 à 10h00 pour l'année 2020

Rapport moral du président.

Remerciements à tous les membres du conseil d'administration. Plus particulièrement Alain GOULNIK, qui s'est chargé de l'informatique et des visio-conférences, Hubert NANTA, Trésorier et Nadège ROGET qui s'occupe de rentrer les commandes sur le site. Ainsi qu'à notre vétérinaire Odile FAGE.

Activités en 2020 :

- 550 apiculteurs, 10% augmentation. 12526 colonies.
- 2323 sachets APIVAR vendu 20 € le sachet en 2020: 46% d'augmentation des commandes
- 31 OXYBEE: + 31 % d'achats. 98% d'efficacité

L'acide oxalique ne peut être utilisé qu'avec une AMM. Il existe 14 produits avec AMM. Seul un produit suisse, sans AMM pour la France permettrait la sublimation.

Achats groupés avec autres GDSA: remise de 12% répercutée sur les tarifs Apivar: -20%.

Report de l'assemblée générale 2020 en 2021.

Un cycle de conférences en visio a débuté en janvier 2021.

La formation de 6 nouveaux TSA n'a pu se faire complètement en mars et s'est terminée en novembre 2020. L'activité des TSA a été très perturbée par la pandémie Covid 19.

L'échéance de 2022, année du renouvellement du PSE (Plan Sanitaire d'Elevage) qui nous autorise à vendre des traitements, oblige à trouver des moyens d'atteindre le quota du nombre de visites de TSA chez les adhérents du GDSAIF. La possibilité de plusieurs visites, chez un apiculteur qui en a besoin, est envisagée.

Frelon asiatique.

Les colonies ont été très impactées en 2020 après une année 2019 en régression.

Il est important d'organiser la lutte en respectant la biodiversité

Les référents frelon sont très actifs sur certains secteurs. Le 95, très bien organisé, voit les collectivités s'investir de plus en plus dans la lutte. Certaines financent tout ou partie de la destruction.

Cires d'opercules.

Merci à Hubert NANTA qui a récupéré 170kg de cires en fin d'année 2020.Les feuilles de cires ont été gaufrées chez LEROUGE et sont redistribuées à ceux qui avaient confié leur cire d'opercules.

Conférence du samedi 26 septembre 2020 sur les cires annulée et reportée en 2021.

Présentation du problème des cires : 1 heure, puis ateliers avec Yves Baudron, Armin PEARN ; Alain BEBON...

Il faut recycler ses propres cires soi-même ou en groupe comme le fait le GDSAIF en collectant des cires d'opercules. Rigueur dans les pratiques pour éviter les résidus. But ultime : arrêter les achats de cires.

La première commande de médicaments est faite. La distribution, qui n'a pas pu avoir lieu, du fait des AG en Visio conférence, aura lieu les 12 et 19 juin. Une deuxième commande sera organisée au mois de mai.

Ceux qui reçoivent les commandes gagneraient du temps si le site internet du GDSAIF était mieux renseigné et mis à jour par les adhérents : mention de l'adhésion, l'adresse mail actuelle, le bon code Napi, l'adresse et le nom du rucher

Pour la même raison, il est important que les apiculteurs viennent chercher leurs traitements à la date qui leur sera fixée.

Le réseau des associations et syndicats adhérents au GDSAIF a montré son efficacité pour la diffusion des informations et l'organisation des commandes et leur distribution.

La varroose est toujours aussi présente ; il faut traiter tous les ans en respectant les prescriptions.

Le prélèvement d'un cadre de couvain de mâles, à 2 reprises en début de saison (avril-mai) est une mesure qui a maintenant fait ses preuves. Quelques apiculteurs expérimentent le traitement par hyperthermie.

Les utilisateurs d'Apilifevar doivent impérativement lui associer un traitement à l'acide oxalique hors couvain. Une sélection massale sur les colonies répondant le mieux aux traitements permet d'éviter les résistances.

Le Rapport Moral a été soumis au vote des adhérents et a été adopté à 90%

Bilan financier

Présentation du compte de résultat 2020 et du bilan : **Annexe I tableau de droite**Hubert NANTA précise n'avoir enregistré aucune perte du fait de la péremption des médicaments.
Le système des e-transactions se développe. Il est réservé aux adhérents du GDSAIF. Toutes les informations sont sur le site.

Le bilan financier soumis aux votes des adhérents est adopté à 88%

Budget prévisionnel 2022 Voir Annexe II tableau de droite

Le budget prévisionnel soumis aux votes des adhérents est adopté à 84%

Cotisation 2022 maintenue à 16 €.

Le montant de la cotisation se situe dans une bonne moyenne par rapport aux autres GDSA. La proposition soumise aux votes des adhérents est adoptée à 92%

Elections au CA et renouvellement du tiers sortant

Les membres du CA à renouveler sont :

- Jacques KEMP, candidat à son remplacement
- Nadège ROGET, candidate à son remplacement
- Olivier WAELTELE, candidat à son remplacement
- Christophe LESOURD, nouvelle candidature

Les candidatures soumises aux votes des adhérents, tous sont élus avec 85 à 92% des voix, au Conseil d'Administration.

Voir tableau des votes en Annexe III.

Fait à Andilly, le 22 mars 2021

Etienne Calais

Marie Claude PATINGRE

Président

Secrétaire

Alain GOULNIK

Modérateur, Scrutateur

Alam Godinik